

Protection contre la guerre chimique.

La conclusion à tirer de ces opinions serait que pour la cause de la paix, il faudrait rendre la guerre difficile en dépensant beaucoup d'argent pour de puissantes armées et marines et pour un magnifique contingent de techniciens des gaz empoisonnés.

Cependant, en face de ces opinions autorisées, nous pensons qu'il convient notamment de s'efforcer de prévenir, dans la mesure du possible, tout conflit armé par une garantie mutuelle de sécurité ; d'étudier simultanément, d'une part les stipulations d'ordre international qui sont de nature à prévenir et à réprimer de façon efficace la violation du principe du droit des gens qui prohibe l'attaque des populations civiles et, d'autre part les moyens techniques de protection de ces mêmes populations contre les attaques dues à une violation de l'interdiction juridique d'emploi des gaz asphyxiants.

Prof. L. D.

Les cours de défense contre les gaz en Pologne¹.

L'ouverture officielle des cours de défense contre les gaz réservés aux délégués des cercles de Voïévodie de la Fédération des défenseurs de la patrie a eu lieu le 20 janvier, à 9 h. 30 du matin, à l'Ecole des gaz de Marymont. Ces cours, dont la durée est d'un mois, ont été organisés aux frais de l'administration principale de la Ligue de défense aérienne. Les représentants des autorités militaires, de la police d'Etat, de la Croix-Rouge, de l'administration principale de la Fédération des défenseurs de la patrie et de la Ligue de défense aérienne, assistaient à cette cérémonie.

¹ D'après le *Messenger polonais*, Varsovie, 23 janvier 1930.

Protection contre la guerre chimique.

M. Julien Eberhardt, président de l'administration principale de la Ligue de défense aérienne souhaita la bienvenue aux assistants, soulignant la grande importance de ces cours pour la défense de l'Etat ; puis le général Romain Gorecki prit à son tour la parole au nom de la Fédération des défenseurs de la patrie ; il déclara qu'il considérait ces cours comme les premiers pas accomplis par cette puissante organisation qu'est la Fédération des défenseurs de la patrie, en vue de la protection de la population civile contre les gaz.

Deux autres allocutions furent prononcées, l'une par le colonel breveté W. Jasinski, commandant l'Ecole des gaz, et l'autre par le D^r Wroczinski, délégué de l'administration principale de la Croix-Rouge.

Une séquelle de l'intoxication par les gaz.

Dans la séance du 30 janvier de l'Académie de médecine de Paris, M. Achard a rapporté l'observation d'un homme jadis intoxiqué par l'ypérite, puis traité pendant près d'un an pour troubles respiratoires. Demeuré dyspnéique depuis, ce malade a vu soudain, il y a deux ans, son état s'aggraver. Il présenta de l'albuminurie, des œdèmes, un gros foie, un cœur augmenté de volume, des dilatations des petites bronches, bref l'aspect de ce qu'on nomme les cardiaques noirs.

Cela prouve que ce syndrome n'est pas constamment dû, comme on l'a dit, à la syphilis.